Compte rendu de réunion du 30 mars dernier avec le vice-président de Région Yannick NEUDER.

En ce qui concerne le tracé du CFAL

Le discours de M. WAUQUIEZ, tenu après son élection a été largement atténué. Nos élus de la Région ont reconnu qu'il ne connaissait pas le dossier et qu'il s'était précipité dans des annonces hasardeuses.

Peut-être sous la pression de ses amis politiques? Je pense en l'occurrence à certains élus de la vallée de l'Ozon, eux-mêmes conseillers régionaux, comme j'ai précisé à M. NEUDER pendant la discussion. Les élus de la région ont réaffirmé que les études concernaient le fuseau choisi et que la région soutenait la réalisation de ce tronçon.

Et j'ai noté ce que M. MIGNOLA a précisé, je cite : "C'est l'Etat qui peut remettre en cause le tracé du CFAL et non la région."

M. Quemin Maire de Bonnefamille a émis le souhait qu'un écrit soit fait pour rassurer les populations de notre secteur.

Mme NUEL (ASTER) et M. PICHAT, Maire de Beauvoir ont réargumenté les contraintes techniques, géologiques, environnementales d'un tracé suivant le couloir du LGV... et qui explique son coût exorbitant en plus des dégâts au niveau écologique.

M. NEUDER, vice président de Région nous promet un courrier du préfet qui devrait nous rassurer sur tous ces points (il a mon adresse email).

Mais le tracé du CFAL est loin d'être acté dans le fuseau "Plaine d'Heyrieux - Sibelin Nord". Pour le moment, voici la copie du courrier que le secrétaire d'état chargé des transports avait envoyé au préfet de Région (avril 2016), indiquant que les études concernent le tracé choisi en 2009 (2 fichiers pdf joints).

Le tracé choisi ne sera finalement acté que par une super déclaration utilité publique d'où les craintes de l'association ASTER, suite aux déraillements à Sibelin, que l'on remette en cause le CFAL SUD.

D'autant qu'il existe une étude suite à l'explosion AZF concernant tous les sites Seveso. Les pro long TGV argumentent en demandant la prise en compte de l'étude.

Seule la DUP Déclaration d'Utilité Publique permettra de fixer un choix de tracé pour 2 x 10 ans. Si sa réalisation n'était pas commencée on redémarrerait sur un nouveau débat, enquête publique....

Selon l'association ASTER, un nouveau courrier n'amènera pas d'information plus récente. Tout se jouera en juillet au rendu des études et surtout avec la décision du nouveau gouvernement de prendre une DUP pour ce tracé ou de choisir un autre tracé pour des études complémentaires...

Et puis n'oublions pas que les élections qui arrivent ne garantissent pas la continuité des positions prises et actées. Nous avons déjà vécu cette expérience par le passé

Je vous fais passer tout d'abord l'article qui a dû être diffusé le 3 ou 4 avril dans le Dauphiné Libéré. Finalement mon compte rendu vous permettra de mieux comprendre ce qui a été dit. "Réunion, à l'initiative de Yannick NEUDER, Vice Président à la région.

Jeudi après midi, le vice Président aux transports Patrick MIGNOLA Conseiller régional, vice-président aux transports et Yannick NEUDER participaient à une réunion réunissant les associations d'élus ALTFER et de riverains ASTER et l'APPNV.

L'objet était de faire le point sur les dossiers des contournements lyonnais ferroviaires et autoroutiers. Face à un problème de santé publique avec la pollution due aux transports et à un problème économique avec l'absence d'axe ferroviaire nord sud, la nécessité du contournement ferroviaire s'impose.

Le fuseau choisi au sud en avril 2009 a donné suite à un complément d'études, qui devrait être présenté en juillet 2017 pour déboucher sur une déclaration d'utilité publique. Le manque d'argent et le non respect des engagements pris de passer en souterrain ont mobilisé les riverains du tracé à l'étude. Ces derniers demandent de passer le long de la LGV. Les élus de la région ont réaffirmé que les études concernaient le fuseau choisi et que la région soutenait la réalisation de ce tronçon.

Concernant le comité de suivi des nuisances de la LGV tous ont déploré sa mise en sommeil. Quant à la crainte du contournement autoroutier en prolongement de l'A432, elle est motivée par sa proposition depuis quelques années au détriment du contournement ouest. Des études sont en cours.

Cordialement

M. Jean Colomer APPNV 38790 Saint-Georges-d'Espéranche
